



# BILAN DE COMPETENCES

## Public visé

Tout public

## Modalité et délais d'accès

A la demande

Démarrage de la prestation dans un délai minimum de 15 jours à compter de l'entretien d'information qui a pour objectif de présenter notre centre et d'informer sur le bilan de compétences, la démarche, la méthode et les outils.

La personne a la possibilité à ce stade de contacter plusieurs prestataires.

## Pré-requis

Cette prestation n'exige pas de pré-requis, elle est ouverte aux publics de tous niveaux.

## Indicateurs de résultats

Sur 12 bilans de compétences réalisés en 2021, 33% des personnes sont satisfaites de la prestation et 67% très satisfaites.

Nous proposons une moyenne de 2 à 3 enquêtes métiers auprès de professionnel afin de découvrir un métier. Cependant, ce choix est laissé à la libre appréciation du bénéficiaire.

50% des personnes ont réalisé le suivi à 6 mois



## OBJECTIFS :

Le bilan de compétences a pour objectif :

- ✓ D'analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations.
- ✓ De définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.
- ✓ De permettre d'utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

## Durée de la prestation

**24 heures réparties sur une durée moyenne de 8 à 12 semaines**

**Calendrier personnalisé**

### Cadre réglementaire

Articles L.1233.71, L.6313-1, L.6313-4 et R.6313-4 à R.6313-8 du Code du travail.

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'Etat.

Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences

### Financement

Le bilan de compétences est éligible au CPF

Les conditions de prise en charge varient en fonction du statut du demandeur

**Prix TTC : 1 680 €**

### Accessibilité

Pour toute problématique ou aménagement de la prestation, vous pouvez contacter notre référent handicap

Nathalie BOUET

☎ 02 38 85 95 62

✉ [nathalie.bouet@fap45.com](mailto:nathalie.bouet@fap45.com)



### Contact

**FAP**

25 rue Jean Jaurès  
45200 MONTARGIS

☎ 02 38 85 95 62

✉ [fap45@wanadoo.fr](mailto:fap45@wanadoo.fr)



[www.fap45.com](http://www.fap45.com)

## CONTENU DE LA PRESTATION

- ❖ **Phase préliminaire ayant pour objet :**
  - ✓ D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
  - ✓ De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
  - ✓ De définir conjointement la procédure de déroulement du bilan
- ❖ **Phase d'investigation permettant au bénéficiaire**
  - ✓ De repérer la trajectoire professionnelle et personnelle
  - ✓ D'analyser les intérêts, motivations, valeurs, priorités et choix de vie
  - ✓ D'identifier les compétences, les potentialités ainsi que leur transférabilité
  - ✓ De réfléchir sur les orientations professionnelles possibles
  - ✓ De confronter des hypothèses de changement à l'environnement
  - ✓ D'accompagner dans la construction d'un projet réaliste
- ❖ **Phase de conclusion permettant au bénéficiaire**
  - ✓ D'élaborer la stratégie professionnelle à mettre en place
  - ✓ De finaliser les principales étapes de la mise en œuvre du ou des projet(s) professionnel(s)
  - ✓ D'écriture en commun du « document de synthèse ». Ce document, propriété exclusive de la personne, précise les circonstances du bilan, le projet défini, les compétences, aptitudes et le plan d'action qui a été établi.
- ❖ **Phase de suivi :** entretien conseil post-bilan (entre 3 et 6 mois)

## MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- ❖ Entretiens individuels et confidentiels
- ❖ Travail personnel en autonomie guidée : passation de tests, recherches de repères sur les métiers et le marché du travail
- ❖ Rencontre avec des professionnels

## Validation et modalités d'évaluation

- ❖ Certificat de réalisation
- ❖ Auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs visés par la prestation